AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C1094
FR0000072910-FS0395

17 juin 2014

Déclarations de franchissements de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

GROUPE STERIA SCA

(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 16 juin 2014, Norges Bank[1] (Bankplassen 2, P.O Box 1179, Sentrum, 0107 Oslo, Norvège), a déclaré :

- avoir franchi en baisse, le 12 juin 2014, par suite d'une diminution du nombre d'actions GROUPE STERIA SCA détenues à titre de collatéral, le seuil de 5% du capital de la société GROUPE STERIA SCA et détenir 1 581 713 actions GROUPE STERIA SCA[2] représentant autant de droits de vote, soit 4,77% du capital et 4,16% des droits de vote de cette société[3] ; et

- avoir franchi en hausse, le 13 juin 2014, par suite d'une augmentation du nombre d'actions GROUPE STERIA SCA détenues à titre de collatéral, le seuil de 5% du capital de la société GROUPE STERIA SCA et détenir 1 663 746 actions GROUPE STERIA SCA[4] représentant autant de droits de vote, soit 5,02% du capital et 4,37% des droits de vote de cette société[3].

[1] La Banque Centrale de Norvège.
[2] Dont 239 901 actions GROUPE STERIA SCA détenues à titre de collatéral.
[3] Sur la base d'un capital composé de 33 167 830 actions représentant 38 042 782 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[4] Dont 322 441 actions GROUPE STERIA SCA détenues à titre de collatéral.